

Grand Prix Séniors & Séniors 2 de Caen-Garcelles

Samedi 24 et Dimanche 25 Juin 2023

Ce règlement est complété par les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Il est validé par la Ligue de Normandie

- Article 1 - **Formule de jeu** : 36 Trous Stroke-play Brut – 18 trous par jour
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, ayant acquitté leur « droit de jeu Fédéral » de 35 €, et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixées ci-dessous à l'article 2 et ayant 50 ans (nés avant le 24 Juin 1973) la veille de l'épreuve.
Certificat médical ou attestation obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription
- Article 2 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :
Une série Dames : index inférieur à 22.5 Départs marques rouges
Une série Messieurs : index inférieur à 19.5 Départs marques jaunes
Le nombre total des engagés sera limité à 120 joueurs dont 27 dames minimum (hors wild cards) et 12 *wild cards*.
Les priorités pour retenir les joueurs répondant aux critères d'index seront les suivantes dans l'ordre :
- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.
À partir du Samedi 10 Juin 2023 et jusqu'au Mercredi 21 Juin 2023 par ordre d'arrivée des inscriptions.
- Article 3 - **Déroulement de l'épreuve** :
- **Vendredi 23 Juin 2023** : Parcours de reconnaissance
- **Samedi 24 Juin 2023** : 18 trous Stroke-Play
- **Dimanche 25 Juin 2023** : 18 trous Stroke-Play
- Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement comprise)
 - Non Membres du Golf de Caen Garcelles : 80 Euros
 - Membres du Golf de Caen Garcelles : 35 Euros
- Article 5 - **Clôture des engagements : Vendredi 9 Juin 2023 à 19h00**
Après cette date et jusqu'au **Mardi 13 Juin 2023** les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée.
Tout joueur déclarant forfait après le **Mardi 13 Juin 2023** reste redevable du droit d'engagement.
Une liste des joueurs retenus à la date de clôture des inscriptions sera publiée sur le site du golf au plus tard le **Mardi 13 Juin 2023**.
- Article 6 - Le bulletin d'inscription est disponible sur le site golfdecaengarcelles.com, **les inscriptions** peuvent aussi se faire à l'accueil par téléphone, par courrier ou par mail. Le règlement du droit d'engagement devra être envoyé par courrier à **partir du Samedi 1^{er} Avril 2023 jusqu'au Vendredi 9 Juin 2023** et seront adressés à :
- Golf de Caen Garcelles**
Route de Lorguichon
14540 LE CASTELET
Tél. : 02.31.39.09.09 @/mail : garcelles@golfdegarcelles.com
- Article 7 - **Tirage des départs**
Les départs du premier tour, la liste d'entrée dans l'ordre des priorités sera coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 : meilleur joueur à bloc 4 : moins bons joueurs). Les départs se feront dans l'ordre suivant :
- Bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.
Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre décroissant des classements bruts après le 1^{er} tour.
- Article 8 - **Départage** : Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.
- Article 9 - **Prix** : Trophée aux 1^{ers} des classements Généraux Hommes et Dames.
- Article 10 - **Remise des prix** : Dimanche 25 Juin 2023, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.